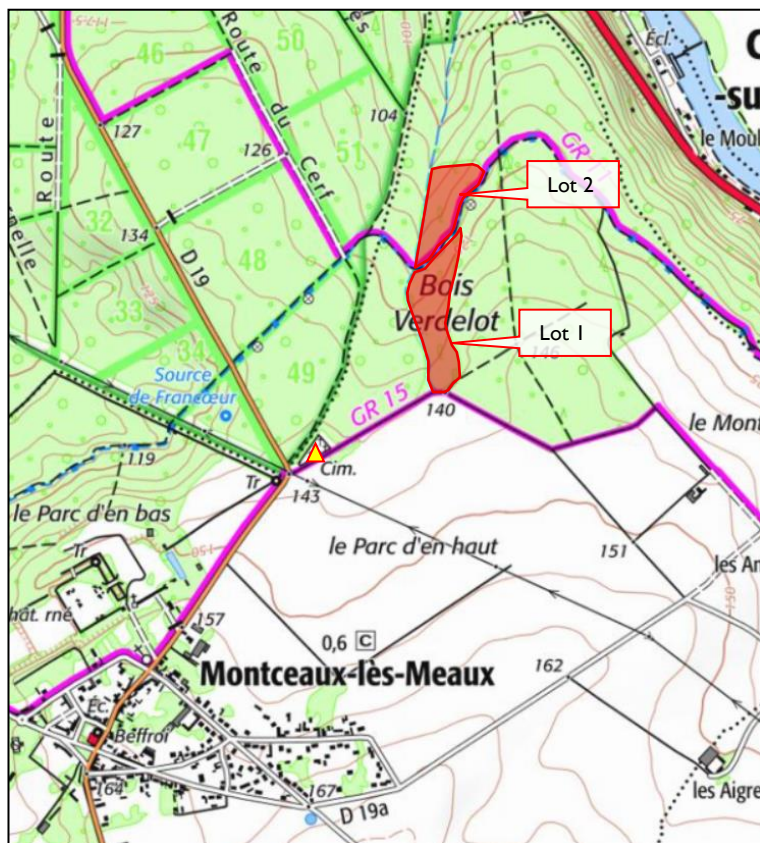


Vente Sur Pied et en Bloc



Propriétaire Marie de Pas
Certification Non
Département Seine-et-Marne (77)
Localisation Meaux Est
Commune Montceaux-lès-Meaux
Lieu-dit Bois Verdelot
Coordonnées GPS (Degrés Décimaux) Longitude : 2,997059°
 Latitude : 48,949359°
Point de Rencontre Cimetière de Montceaux-lès-Meaux ▲
Sécurité conseillé

Essence principale	Peupliers Trichobels
Volume présumé	685 m3 & 800T
Nombre d'arbres	537
Volume moyen	1.3 m3

Nature coupe Coupe totale
Parcelles PSG 4p – 5p
Surface 4.5 hectares environ
Limites Chemins/peinture/fossé
Marquage Points de peinture au corps
Visite Se reporter au plan ci-contre
Estimation par Sas CEGEB
Suivi de coupe Boris Leduc (06 86 23 09 38)
Expert Forestier Jean-Marc Péneau (sas CEGEB)
 68 rue du Centre, 60 350 Berneuil-sur-Aisne
 Mob : 06 86 23 09 38 – Tél : 03 44 85 76 60
 Mel : secretariat@cegeb.com

Clauses générales EFF/FNB
Conditions particulières du 04 mai 2026

Lot	Essence	Diamètre mesuré à 1,3 m												Total			
		30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90+	Nbre	Vol. m3	VU m3
1	Trichobel	29	55	45	71	42	31	17	1	1					292	383	1.3
2	Trichobel	44	52	48	30	26	24	14	6	1					245	302	1.2
Observation :															537	685	1.3

Clauses particulières

Préambule : Pas d'exploitation les jours et veilles de chasse, environ 10 jours par an. Passage sur l'aqueduc avec pose de plaques adaptées.

Exploitation : tirage des arbres de bordure et de ceux le nécessitant. Recépage soigné du sous-étage et des places d'abattage. Mise en tas ou éparpillement des rémanents sur une hauteur inférieure à 1 mètre. Purges et taillis font partie de la vente et sont à enlever.

Débardage : par terrain sec ou portant.

Stockage : Est ou Ouest en cours de négociation

Délai d'exploitation : 15 octobre 2027

Délai d'enlèvement : 3 mois après le débardage

Assujettissement à la TVA : non

Paiement : 20 % au comptant
 40 % par virement avalisé au 15.09.2026
 40 % par virement avalisé au 15.12.2026

Caution : 5 000 € sauf si caution permanente

CVO : payée par l'acheteur pour le compte du vendeur.

« la remise d'une offre suppose l'acceptation des clauses générales et particulières »

L'acquéreur

La caution

